



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 102280

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les évaluations nationales de CM2. En effet, ces évaluations, mises en place à la rentrée scolaire 2008, ont provoqué, cette année, de multiples réactions de la part des syndicats, des enseignants et des parents d'élèves. La date de ces évaluations, en milieu d'année scolaire, leur mauvaise utilisation, elles sont plus portées à sélectionner qu'à s'adapter aux rythmes scolaires, lutter contre l'échec scolaire et mettre en place de nouveaux programmes, a créé un profond malaise. De plus, on peut redouter, qu'à l'issue de ces évaluations, un classement national des écoles primaires ou une mise en concurrence des établissements soit établi. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui garantir la fiabilité de ces évaluations, lui préciser s'il envisage de clarifier les objectifs poursuivis et s'il compte y associer plus avant la communauté éducative.

Texte de la réponse

Le dispositif d'évaluation national a un double objectif : fournir aux enseignants un outil pédagogique de repérage du niveau scolaire de chaque élève, leur permettre de mesurer les acquis et donc d'analyser l'efficacité de leurs pratiques ; fournir des données statistiques fiables pour évaluer l'efficacité du système éducatif à tous les niveaux. Les protocoles d'évaluation sont réalisés dans le cadre d'un travail commun de la direction générale de l'enseignement scolaire, de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance et de l'inspection générale de l'éducation nationale. Les livrets d'évaluation sont conçus en collaboration étroite avec des maîtres ayant des élèves en responsabilité. Ils se nourrissent d'expériences très concrètes. Les exercices ont été testés sur un échantillon répartis dans tous les secteurs (région parisienne, éducation prioritaire, province, secteur rural). Ce travail vise à garantir que les résultats obtenus par les élèves soient comparables d'une année sur l'autre. La méthodologie déployée consiste en une série de tests sur des échantillons représentatifs et la reprise de quelques exercices d'une année sur l'autre. Ainsi, se constitue année après année, un ensemble d'épreuves de référence dont la fiabilité augmente régulièrement. Les épreuves passées par les élèves en janvier 2011 ont bénéficié de l'expérience acquise. En concertation avec la communauté éducative, elles ont été modifiées et intègrent désormais des codages complémentaires qui permettent une meilleure analyse des résultats individuels. Le choix de les faire passer en janvier en CM 2 s'explique par leur nature même : il s'agit d'un outil pédagogique avant tout. Elles doivent permettre d'aider les enseignants à repérer les connaissances mal maîtrisées par les élèves et d'optimiser ainsi l'aide personnalisée qui pourra leur être apportée. Les contenus sont strictement conformes aux programmes 2008 et aux progressions qui les accompagnent, le ciblage est celui de la fin de CM1. Outre ces améliorations en matière de comparabilité, la direction générale de l'enseignement scolaire et les services déconcentrés de l'éducation nationale déploient un important travail d'explication auprès des enseignants afin qu'ils puissent comprendre ces principes et méthodes pour situer les résultats de leurs élèves par rapport aux résultats nationaux et mieux les expliquer aux parents. Tout en donnant aux parents toutes les informations auxquelles ils ont droit, tout en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles, l'administration peut disposer d'un indice de l'efficacité des enseignements à l'école ainsi que d'un instrument de pilotage du système éducatif, du niveau local de l'école jusqu'au niveau

national. Chaque parent a accès aux résultats de son enfant grâce à la communication orale et papier faite par le maître ou le directeur. Enfin, il faut rappeler que les évaluations CM 2 se sont déroulées, cette année, dans un très bon climat. La quasi-totalité des maîtres concernés s'est mobilisée pour mener à bien cette nouvelle campagne, de la passation des épreuves à la publication des résultats. Ainsi, 98 % des élèves de CM 2 inscrits, ont été enregistrés en 2011 (96 % en 2010). Le constat ne doit pas cependant conduire à refuser toute évolution d'un dispositif aujourd'hui bien ancré dans le paysage pédagogique national. L'évaluation a déjà évolué et continuera de le faire puisque dès 2012, les évaluations CM 2 se dérouleront en fin d'année, en même temps que l'évaluation de CE1. Un autre protocole, en fin de classe de 5e viendra compléter le dispositif dans le même esprit.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102280

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2434

Réponse publiée le : 27 décembre 2011, page 13619